20.05.2022 – 10:41 Uhr

Prévision de session: Les villes mettent l'accent sur la politique climatique et la politique des transports

Bern (ots) -

De nombreux projets qui revêtent un intérêt particulier pour les villes sont à l'ordre du jour de la session d'été (du 30 mai au 17 juin). Le contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers et un projet visant à réduire les pertes d'énergie dans le secteur du bâtiment sont au coeur de la politique climatique, tandis que la loi sur la circulation routière pose des jalons pour la politique des transports des villes.

Les villes - particulièrement touchées par le changement climatique - sont des pionnières en matière de politique climatique. L'Union des villes s'engage donc au niveau fédéral pour que les efforts des villes soient soutenus par un cadre national. C'est pourquoi elle soutient également le contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers, que le Conseil national traitera lors de la session d'été. Contrairement à l'initiative proprement dite et au contre-projet direct également pendant, le contre-projet indirect promet une solution plus rapide: l'objectif de limiter les émissions de gaz à effet de serre à zéro net d'ici 2050 doit être fixé au niveau de la loi. Les villes sont favorables à ce processus accéléré, tout comme aux instruments de promotion proposés.

Un autre instrument important qui présente un énorme potentiel de réduction des gaz à effet de serre est l'augmentation de l'efficacité énergétique des bâtiments. Une motion inscrite à l'ordre du jour du Conseil des États demande des mesures pour réduire les pertes d'énergie de 80%. Les villes soutiennent cette demande: depuis longtemps, elles investissent beaucoup dans l'assainissement des bâtiments. Des conditions-cadres appropriées au niveau fédéral les soutiendraient dans leurs efforts.

Pas de motos sur les trottoirs

En matière de politique des transports, l'Union des villes accorde une attention particulière aux modifications de la loi sur la circulation routière (LCR), qui arriveront devant le Conseil des États lors de la session d'été. Les villes soutiennent le projet sur le fond. Leurs principales revendications: les motos ne doivent pas être autorisées à se garer sur les trottoirs et il faut renoncer au port du casque obligatoire pour les cyclistes de moins de 16 ans.

Par ailleurs, les villes soutiennent des interventions en faveur de transports publics respectueux de l'environnement, d'un nouveau départ pour l'e-ID ou d'une égalité de traitement des hôtels urbains lors de l'octroi de crédits. Vous trouverez ci-dessous toutes les demandes de l'Union des villes pour la prochaine session dans les aperçus des sessions à télécharger au format PDF.

Informations supplémentaires:

- Aperçu de session Conseil national [PDF]
- Aperçu de session Conseil des États [PDF]

Contact:

Martin Flügel, directeur: 079 743 90 05

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100889550 abgerufen werden.